

@ a

ñ %

& e

« »

!

;

# rapport annuel 2006-2007



Ordre des traducteurs, terminologues  
et interprètes agréés du Québec

Aux grands mots, les grands moyens.





Ordre des traducteurs, terminologues  
et interprètes agréés du Québec



## Identité

L'Ordre certifie, en octroyant le permis de traducteur, terminologue et interprète agréés, la compétence et le professionnalisme des personnes qui en portent les titres, remplissant ainsi son mandat de protection du public.

## Mission

Sa mission est de favoriser et d'assurer la qualité distinctive des services rendus par ses membres et de faire la promotion des titres qui en témoignent.

## Vision

L'Ordre vise à devenir la référence et le lieu de rassemblement au Québec en matière de traduction, de terminologie et d'interprétation.

## Logo



Le fil continu qui forme un ovale ouvert exprime le dynamisme de l'OTTIAQ et de ses membres ainsi que leur ouverture sur le monde. Le mouvement qu'il décrit représente le processus intellectuel complexe du passage d'une langue à une autre, et les deux hémisphères identiques, la fidélité ou la transparence du message d'arrivée. Enfin, les trois lignes plus épaisses et foncées, vers le centre, symbolisent les trois professions, et la ligne centrale, l'Ordre qui les réunit toutes.

Droits d'auteur et droits de reproduction  
Toutes les demandes de reproduction doivent être acheminées  
à Copibec (reproduction papier) – 514 288-1664 – 1 800 717-2022  
licenses@copibec.qc.ca



# Table des MATIÈRES

■ Identité, mission, vision et logo .....	3
■ Lettres .....	5
■ Rapport de la présidente .....	6
■ Rapport du directeur général et secrétaire .....	8
■ Rapport de la représentante au Conseil interprofessionnel du Québec .....	9
■ Rapport des activités de la région de l'Outaouais .....	10
■ Rapport des activités de la région de la Capitale-Nationale .....	11
■ Rapport de la trésorière .....	12
■ États financiers .....	13
■ Tableau des membres et renseignements divers .....	17
■ Rapport des activités du Comité administratif .....	18
■ Rapport des activités du Bureau .....	19
■ Rapport du Secteur affaires professionnelles .....	21
■ Rapport du syndic .....	22
■ Rapports des activités du Comité de discipline .....	22
■ Rapport des activités du Comité de révision .....	23
■ Rapport des activités du Conseil d'arbitrage des comptes .....	23
■ Rapport des activités du Comité d'inspection professionnelle .....	24
■ Rapport des activités du Comité de l'agrément .....	24
■ Rapport des activités du Comité de formation .....	25
■ Rapport des activités du Comité de la formation continue .....	26
■ Rapport des activités du Comité spécial sur le mentorat .....	27
■ Rapport de la planification stratégique .....	28
■ Rapport du Secteur communications .....	29
■ Rapport des activités du Comité de rédaction de <i>Circuit</i> .....	31
■ Rapport des activités du Comité des prix .....	31
■ L'OTTIAQ, c'est aussi .....	32

Québec 

Montréal, le 14 juin 2007  
Monsieur Michel Bissonnet  
Président de l'Assemblée nationale  
Hôtel du Parlement  
1045, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2007.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération respectueuse.

**Jacques P. Dupuis**

Ministre de la Justice, procureur général, notaire général  
et ministre responsable de l'application des lois professionnelles



Ordre des traducteurs, terminologues  
et interprètes agréés du Québec

Montréal, le 14 juin 2007

Monsieur Jacques P. Dupuis  
Ministre de la Justice, procureur général et ministre responsable de l'application  
des lois professionnelles

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre des traducteurs, terminologues  
et interprètes agréés du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2007.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,



**Anne-Marie De Vos, trad. a.**



Ordre des traducteurs, terminologues  
et interprètes agréés du Québec

Montréal, le 14 juin 2007

Maître Gaétan Lemoyne  
Président  
Office des professions du Québec  
Gouvernement du Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre des traducteurs, terminologues  
et interprètes agréés du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2007.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,



**Anne-Marie De Vos, trad. a.**



# Rapport de la PRÉSIDENTE



**L'exercice 2006-2007 a été marqué par l'adoption du nouveau plan stratégique triennal de l'OTTIAQ (2006-2009), l'arrivée d'un nouveau directeur général et secrétaire, et notre quinzième anniversaire à titre d'ordre professionnel.**

L'orientation principale de la stratégie organisationnelle de l'OTTIAQ est de promouvoir la valeur des titres professionnels qu'il sanctionne en faisant ressortir la valeur distinctive des services rendus et la signification des titres.

La mise en œuvre de notre plan stratégique passe par quatre chantiers prioritaires, et quatre comités spéciaux ont été formés pour en atteindre les objectifs, axés sur les perspectives suivantes : promotion de la signification des titres professionnels, promotion de la valeur distinctive des services rendus, attraction de candidats et fidélisation des membres, et révision des structures et modes de fonctionnement.

En 2006-2007, trois des quatre comités ont entrepris des actions en vue d'atteindre les trois premiers objectifs, dont voici les grandes lignes.

Créé il y a deux ans, le Comité spécial sur les actes réservés a fusionné avec le nouveau Comité spécial sur la promotion de la signification des titres, auquel il a présenté les résultats de sa réflexion sur la réserve d'actes. Le comité ainsi constitué a rencontré le Bureau de l'Ordre, qui lui a demandé de préparer, à l'intention de l'Office des professions, un mémoire expliquant la nécessité de donner aux membres de l'OTTIAQ les outils nécessaires pour assurer la protection du public.

Dans le cadre de la promotion de nos titres, j'ai rencontré des représentants de l'Office québécois de la langue française pour tenter de les sensibiliser à l'importance, pour leurs terminologues, d'obtenir l'agrément.

En ce qui concerne la promotion de la valeur distinctive des services rendus, notre extranet a été enrichi de quelques rubriques portant notamment sur les nouveautés et les contrats de travail. Par ailleurs, le Comité de la formation continue a entrepris une réflexion visant à restructurer les ateliers offerts de façon à les rendre toujours plus attrayants.

Toujours au chapitre des services rendus, plusieurs membres ont demandé s'ils pourraient un jour payer leur cotisation par Internet. Il semble que la chose sera possible dans un avenir pas trop lointain. En effet, la direction générale a entrepris des démarches en vue du remplacement de la base de données des membres devenue désuète. Nous devrions bientôt conclure une entente avec un fournisseur qui nous procurera une base de données moderne dotée de multiples fonctionnalités qui permettront à l'OTTIAQ d'être plus productif et de réaliser des économies de coûts.

Parmi les activités menées pour attirer des candidats et fidéliser les membres, il faut souligner l'intégration du programme de mentorat de l'OTTIAQ aux programmes coopératifs des universités. Un projet pilote sera entrepris sous peu. J'ai été très heureuse de constater l'enthousiasme des cabinets et services de traduction, qui sont prêts à assurer le mentorat de futurs diplômés universitaires souhaitant adhérer à l'Ordre.

Le programme de mentorat « original » prend de l'ampleur. Une campagne de recrutement efficace nous a permis d'agrandir notre banque de mentors. Merci à ceux et celles qui ont à cœur d'assurer la relève.

Les étudiants occupent toujours une place importante dans nos visées, et nos membres ambassadeurs continuent de les rencontrer dans les universités pour leur expliquer l'importance de l'adhésion à l'OTTIAQ. Nous

avons d'ailleurs pu constater que les étudiants étaient bien représentés au Congrès et à la JMT. L'OTTIAQ a apporté son appui aux Jeux de la traduction à l'Université Laval. Les étudiants inscrits à l'OTTIAQ peuvent en outre participer aux discussions sur notre forum électronique et il semble que cela soit fort utile pour plusieurs. C'est une bonne façon pour eux de faire connaissance avec l'Ordre.

En partenariat avec l'Université Concordia, l'OTTIAQ a créé un nouveau prix à l'intention des étudiants. Il s'agit de la Bourse OTTIAQ-Concordia, qui récompense les résultats d'un étudiant de première année à l'Université Concordia. Cette bourse inclut l'inscription au Congrès de l'Ordre et le paiement de la cotisation d'étudiant inscrit à l'OTTIAQ pour une année.

Nous continuons à encourager les professeurs qui sont admissibles à l'agrément à devenir membres de l'Ordre en espérant qu'ils inciteront leurs étudiants à rejoindre nos rangs après l'obtention de leur diplôme.

L'OTTIAQ entretient des relations avec divers organismes, à l'échelle provinciale, nationale et internationale. Il est membre du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) et participe à ses réunions et activités de formation. Au sein du Conseil des traducteurs, terminologues et interprètes du Canada (CTTIC), il prend part à des échanges intéressants avec les autres associations de langagiers du pays. Et par l'entremise du CTTIC, l'OTTIAQ est présent à la Fédération internationale des traducteurs (FIT) en la personne de Nicole Sévigny, membre du Conseil de la FIT et responsable du volet terminologie. Toujours sur le plan international, j'ai rencontré la secrétaire générale de la Chambre belge des traducteurs, interprètes et philologues en visite au Québec à la faveur d'une mission économique de Belgique. Elle s'intéressait tout particulièrement au mode de fonctionnement de l'OTTIAQ.

Sur le plan budgétaire, une saine gestion des ressources financières et matérielles nous a permis de réaliser un excédent. Je vous invite à examiner les états financiers dans les pages qui suivent.

L'OTTIAQ fête son 15<sup>e</sup> anniversaire en tant qu'ordre professionnel cette année. C'est l'occasion de dresser un bilan, de voir ce que l'Ordre est devenu depuis sa création. Et, comme je le disais dans mes vœux d'anniversaire, nous pouvons nous féliciter de ce que nous avons accompli sur le plan tant des affaires professionnelles que des communications. Or, si nous comptons maintenant près de 1 800 membres, nous devrions toutefois être nettement plus nombreux. Selon Statistique Canada, 10 000 personnes se déclarent traducteurs, terminologues ou interprètes au Québec. Nous avons donc encore beaucoup de monde à attirer dans nos rangs si nous voulons vraiment assurer la protection du public. La tâche n'est pas facile, mais nos comités spéciaux s'y sont attelés.

Je tiens à remercier les bénévoles qui font partie de ces comités spéciaux ainsi que des autres comités de l'OTTIAQ et des équipes de projet. Sans eux, nous ne pourrions pas progresser. Je voudrais souligner en particulier le bénévolat de Micheline Simard, traductrice agréée décédée récemment. Elle a été vice-présidente aux Communications et membre de plusieurs comités de l'Ordre et a créé le concours de nouvelles, qu'elle organisait et finançait elle-même.

L'exercice prochain s'annonce plein de défis, et je suis sûre que nous serons en mesure de les relever.

  
La présidente,  
**Anne-Marie De Vos, trad. a.**



# Rapport du DIRECTEUR GÉNÉRAL

**P**armi les grandes préoccupations du Comité administratif de l'Ordre lors de mon entrée en fonction en juillet 2006 à titre de directeur général et secrétaire, figuraient le suivi du plan d'action 2006-2007 et la mobilisation des membres du personnel de l'Ordre. Dès mon arrivée, j'ai pu constater à quel point les dirigeants actuels et leurs prédécesseurs s'étaient dotés d'objectifs ambitieux à la mesure des exigences des professions langagières. J'ai pu également apprécier le dynamisme et la motivation personnelle des employés de la permanence.

Les membres d'un ordre professionnel – en particulier d'un ordre à titre réservé – se demandent souvent à quoi sert leur cotisation annuelle et surtout pourquoi ils la paient. On sait que, dans le cadre de son mandat de protection du public, l'Ordre se donne pour mission d'assurer et de promouvoir la compétence et le professionnalisme de ses membres, mais ceux-ci veulent retirer de leur appartenance à l'Ordre un avantage tangible, ne serait-ce qu'à travers la fierté que suscite une profession crédible et enviée.

Dans le plan d'action qui a été élaboré, les dirigeants de l'Ordre ont voulu justement mettre l'accent sur la promotion des titres professionnels, l'attraction et la fidélisation des membres et la promotion des services rendus. Évidemment, la permanence de l'Ordre est directement sollicitée pour planifier et organiser les rencontres et les discussions qui aboutiront à des solutions qui devraient être mises en œuvre rapidement par le personnel de la permanence. Aux premières loges des débats qui ont lieu à l'Ordre, le personnel est souvent en mesure, de par ses compétences professionnelles et ses connaissances des rouages du système professionnel, d'apporter des suggestions d'amélioration de fonctionnement.

Le projet de loi 86 qui entrera en vigueur le 14 septembre 2007 assujettit les ordres professionnels à un régime d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels. Cette loi modifie substantiellement la fonction et le contenu du tableau de l'Ordre en plus de prévoir la mise en place de procédures et de politiques appropriées et efficaces, et rendre ainsi accessible un schéma de classification des documents que l'Ordre détient.

La base de données de l'Ordre qui soutient actuellement le tableau est désuète. Le fournisseur de ce logiciel nous a

avertis il y a plusieurs mois déjà qu'il n'était plus en mesure d'en assurer l'entretien. Le Bureau a décidé de demander à la direction générale d'entreprendre les travaux en vue de son remplacement. Déjà, plusieurs fournisseurs nous ont présenté des devis et nous serons bientôt en mesure de faire des recommandations au Comité administratif à ce sujet. Les membres doivent s'attendre à ce que le remplacement de la base de données entraîne des dépenses importantes pour l'Ordre, mais nous n'avons pas le choix : le tableau des membres constitue le cœur de l'organisation, et nous ne pouvons négliger plus longtemps sa mise à jour complète en fonction évidemment du nouveau régime d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels qui s'appliquera très bientôt.

Ce nouveau régime prévoit l'adoption d'un schéma de classification des dossiers que l'Ordre détient et c'est pourquoi nous avons entrepris l'élaboration d'un tel schéma avec l'aide de tout le personnel de l'Ordre. Ainsi, dès le début du prochain exercice, tous les dossiers en cours à l'Ordre et évidemment les nouveaux dossiers seront ouverts selon ce nouveau schéma de classification dans le respect des nouvelles dispositions législatives.

Deux nouveaux règlements ont été étudiés par les autorités de l'Ordre et seront bientôt soumis aux membres, à l'Office des professions et au gouvernement, celui portant sur l'exercice de l'une ou l'autre des professions en société et celui sur les stages de perfectionnement. Des modifications à notre Code de déontologie seront également soumise en fonction du Règlement sur l'exercice en société.

De même, les règlements relatifs aux conditions et modalités de délivrance des permis et aux normes d'équivalence de permis ont été revus, et d'importantes modifications seront présentées sous peu afin de les rendre conformes aux exigences de la Loi modifiant le Code des professions concernant la délivrance des permis et aux réalités de l'Ordre en matière d'agrément.

Tous ces changements auront des répercussions sur le travail du personnel de la permanence. Je n'ai aucun doute sur sa détermination à mener à bien les actions nécessaires. Je tiens à remercier toute l'équipe pour son accueil et son soutien quotidien.

*Le directeur général et secrétaire,  
Claude Laurent, notaire, Adm.A.*

# Rapport de la REPRÉSENTANTE du Conseil interprofessionnel du Québec



**L**e Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) regroupe les 45 ordres professionnels du Québec, qui comptent collectivement 310 000 membres exerçant 50 professions réglementées, et leur procure des occasions d'échange et d'entraide.

En mai 2006, M. Louis Beaulieu, orthophoniste, a été élu à la présidence du CIQ pour un mandat de quatre ans.

En octobre 2006, le CIQ a reçu le Prix canadien de la reconnaissance des acquis, catégorie institution ou organisme, pour ses actions en faveur de l'intégration des personnes immigrantes aux ordres professionnels. Ce prix est remis par l'Association canadienne pour la reconnaissance des acquis pour rendre hommage à ceux et celles qui ont contribué de manière exceptionnelle à l'évaluation et à la reconnaissance des acquis. Le CIQ a adopté, en 2001, un Plan de travail visant l'adaptation des pratiques d'admission des ordres professionnels à la réalité changeante de l'immigration. Les derniers éléments de ce Plan de travail ont été mis en œuvre en 2006, lorsque les ordres professionnels ont adopté à l'unanimité un document sur les Principes en matière de reconnaissance d'une équivalence de diplôme et de formation acquis hors du Québec.

Le CIQ a également été finaliste du prix Maurice-Pollack, prix québécois de la citoyenneté décerné chaque année pour récompenser les efforts déployés par un organisme en matière d'accès à l'égalité en emploi pour les Québécois issus des communautés culturelles et des minorités visibles.

Un dossier important auquel le CIQ a travaillé cette année est la préparation à la mise en œuvre du projet de loi n° 86 (Loi modifiant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et d'autres dispositions législatives). La nouvelle loi modifie le Code des professions pour assujettir les ordres professionnels, à certains égards, au régime général d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels dans le secteur public. À d'autres égards, les ordres sont assujettis au régime de protection des renseignements personnels du secteur privé.

Les dispositions de la loi concernant les ordres professionnels entreront en vigueur le 14 septembre 2007. Le CIQ soutiendra ses membres dans l'application des nouvelles dispositions législatives. En fait, il a déjà commencé à le faire en élaborant des guides pratiques et en fournissant une journée de formation, à laquelle l'OTTIAQ, représenté par sa présidente et son directeur général, a participé.

*La représentante au CIQ,  
Anne-Marie De Vos, trad. a.*



# Rapport des activités de la région de l'OUTAOUAIS

**E**n 2006-2007, le Comité de direction de la région de l'Outaouais a tenu six réunions ordinaires auxquelles se sont ajoutées l'assemblée générale annuelle et la journée de planification régionale. À l'assemblée générale annuelle, le Comité a remis le Prix du bénévole de l'année à Aline Manson, trad. a, qui quittait la région après de nombreuses années de bénévolat au sein de l'OTTIAQ, notamment dans l'organisation annuelle de la Journée mondiale de la traduction (JMT).

Cette année, la célébration de la JMT a été, une fois de plus, un véritable succès grâce à l'excellente organisation de Renée Canuel-Ouellet, assistée de Stéphanie Beaulieu, et à la collaboration entre l'OTTIAQ, l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario (ATIO) et le Conseil des traducteurs, terminologues et interprètes du Canada (CTTIC). À cette occasion, nous avons remis le prix OTTIAQ-Outaouais, composé de deux bourses de 300 \$ chacune, à un étudiant de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) et à une étudiante de l'Université d'Ottawa. Il convient également de mentionner que Geneviève Mareschal, trad. a., professeure à l'Université d'Ottawa, a reçu un Prix hommage du Bureau de la traduction du gouvernement fédéral.

Nous avons entretenu nos relations avec l'UQO. Stéphanie Beaulieu et Michel Parent ont représenté l'OTTIAQ au stand de l'Ordre à la Journée des ordres professionnels organisée par l'UQO ainsi qu'au Salon des études langagières tenu dans le cadre d'une journée portes ouvertes à l'UQO. En outre, Michel Parent est allé présenter un exposé sur l'OTTIAQ à un groupe d'étudiants de deuxième année du programme de baccalauréat en traduction.

Sur le plan social, notre méchoui annuel nous a permis de renouer et de tisser des liens, et également de faire connaissance avec des membres du Réseau des traducteurs et traductrices en éducation. Nous avons eu un souper de Noël fort sympathique, dont l'invité d'honneur était Guy Bertrand, trad. a., qui nous a parlé de son rôle de conseiller linguistique de la radio et de la télévision françaises de Radio-Canada.

Je tiens à remercier tous les bénévoles de la région et en particulier les membres du Comité de direction régional qui veillent à assurer une solide présence de l'Ordre dans l'Outaouais. Il s'agit des personnes suivantes : Gérald Jalbert, premier vice-président (de juin à décembre 2006), Marcel Gagnon, premier vice-président (depuis février 2007), Renée Canuel-Ouellet, deuxième vice-présidente, Stéphanie Beaulieu, trésorière, et Martine Racette, secrétaire.

*La présidente du Comité de direction régional,  
Anne-Marie De Vos, trad. a.*

## Produits et charges de la section géographique de l'Outaouais

AU 31 MARS 2007

	2007 \$	2006 \$
<b>PRODUITS ALLOUÉS 2006-2007</b>	8 000	8 000
<b>PRODUITS D'ACTIVITÉS</b>		
Formation et perfectionnement	3 778	1 973
Rencontres sociales	2 373	3 733
<b>Total des produits d'activités</b>	6 150	5 706
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>14 150</b>	<b>13 706</b>
<b>CHARGES</b>		
Assemblée annuelle	1 001	961
Centre d'affaires	732	732
Formation et perfectionnement	2 405	1 799
Frais bancaires	123	234
Frais de bureau	175	122
Frais de représentation	2 708	3 094
Relations publiques	600	628
Rencontres sociales	2 701	3 126
Réunions	223	506
Service téléphonique	2 764	2 922
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>13 431</b>	<b>14 124</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>719</b>	<b>(418)</b>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>(837)</b>	<b>(49)</b>
Ajustement exercices antérieurs	979	-
TPS/TVQ (à recevoir)	-	(370)
<b>PRODUITS ALLOUÉS NON DÉPENSÉS (DÉFICIT)</b>	<b>861</b>	<b>(837)</b>


# Rapport des activités de la région de la CAPITALE-NATIONALE



**L**a région de la Capitale-Nationale a connu une année fertile en changements. En effet, certains membres du Comité de direction ont été remplacés lors de l'assemblée générale annuelle ou en cours d'année. Suzanne Bélanger a pris la relève de Christiane Dussault au poste de présidente à l'occasion de l'assemblée générale, pour être ensuite remplacée par Danièle Morisset par cooptation à compter du 26 septembre 2006. Un nouveau membre, Jérôme Demers, s'est joint à l'équipe et a remplacé Danièle Morisset au poste de secrétaire à partir du 9 novembre. Yvon Dugal, trésorier et représentant au Bureau, a quitté la région et a été temporairement remplacé dans ses fonctions de trésorier par Jérôme Demers par cooptation à compter du 15 mars 2007. Par ailleurs, Anne Rogier s'est jointe au Comité lors de l'assemblée générale comme membre et représentante au Bureau. Les autres membres du Comité sont restés en poste ou ont été réélus. Il s'agit de Grant Hamilton, vice-président, responsable des activités de formation et représentant au Comité de la formation continue, et de Carole LeBel, responsable des communications.

Au cours de l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007, le Comité a tenu cinq réunions ordinaires et deux réunions extraordinaires en plus de l'assemblée générale annuelle. Les membres du Comité ont également communiqué entre eux de manière suivie afin d'assurer la gestion des affaires courantes.

Au chapitre de la formation continue, la Région a tenu cinq activités dont une a dû être annulée faute d'inscriptions suffisantes. Les ateliers donnés ont été les suivants : Regard critique sur nos textes (11 novembre 2006); Parlez-vous québécois (18 novembre 2006); Les mémoires de traduction (10 février 2007); et Ponctuation comparée (10 mars 2007). Trente-six participants y ont assisté.

En ce qui concerne les activités de visibilité, mentionnons la Journée mondiale de la traduction (JMT), qui a été célébrée à l'Université Laval. Cette activité toujours très populaire a permis de rejoindre des étudiants du programme de traduction de l'Université Laval en plus des membres de l'Ordre. De fait, les festivités de la JMT ont permis de souligner l'excellence d'une étudiante du programme de traduction de l'Université Laval, Anne-Marie Cadieux, qui s'est vu remettre à cette occasion le Prix Mary-Coppin  OTTIAQ. Autre moment fort : la conférence fort appréciée d'Ève Renaud, trad. a., et de Rachel Martinez, trad. a. et lauréate d'un Prix du Gouverneur général, sur la place et le rôle des femmes en traduction au fil du

temps. Parmi ses autres activités de visibilité, la Région a continué d'assurer une présence au sein du conseil d'administration du cabinet étudiant Langulaire par l'intermédiaire de Rachel Martinez et de Valérie Léger, qui ont repris le flambeau en remplacement de Carole LeBel. Par ailleurs, la Région a participé à la promotion de l'OTTIAQ dans le cadre de la deuxième édition des Jeux de la traduction, qui ont eu lieu à l'Université Laval les 16, 17 et 18 mars 2007. Enfin, soucieuse de créer des occasions d'échange pour ses membres, elle a organisé comme à l'habitude une activité à l'occasion des fêtes de fin d'année. Celle-ci a rassemblé une quarantaine de participants dans une atmosphère de franche convivialité.

En guise de conclusion, j'aimerais remercier tous les bénévoles de la région de la Capitale-Nationale. Par leur dévouement, ils contribuent directement au rayonnement de l'OTTIAQ et de notre profession. Soulignons, à ce titre, que Zélie Guével a reçu le prix de la bénévole de l'année dans la région pour le travail qu'elle a accompli au fil des ans. Je tiens par ailleurs à exprimer ma reconnaissance à tous les membres de la région de la Capitale-Nationale. Leur assiduité aux activités donne tout leur sens à nos efforts.

*La présidente du Comité de direction régional,*  
**Danièle Morisset, trad. a.**

## Produits et charges de la région de la Capitale-Nationale

AU 31 MARS 2007

	2007 \$	2006 \$
<b>PRODUITS ALLOUÉS 2006-2007</b>	2 000	2 000
<b>PRODUITS D'ACTIVITÉS</b>		
Formation et perfectionnement	4 374	4 997
Rencontres sociales	—	—
<b>Total des produits d'activités</b>	4 374	4 997
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>6 374</b>	6 997
<b>CHARGES</b>		
Assemblée annuelle	1 333	1 176
Formation et perfectionnement	1 941	2 010
Frais bancaires	117	95
Frais de bureau	217	7
Frais de représentation	401	579
Relations publiques	—	959
Rencontres sociales	934	—
Réunions	964	1 626
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>5 907</b>	6 452
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>467</b>	545
<b>SURPLUS ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>3 242</b>	2 673
Ajustement exercices antérieurs	60	—
TPS/TVQ (à recevoir)	—	24
<b>PRODUITS ALLOUÉS NON DÉPENSÉS</b>	<b>3 769</b>	3 242



# Rapport de la TRÉSORIÈRE

**C**ette année, l'Ordre présente encore un bilan positif, car l'exercice 2006-2007 s'est soldé par un excédent de 56 857 \$. Ainsi, les produits totalisent 958 130 \$ et les charges 904 273 \$, ce qui est fort heureux puisque l'Ordre visait un équilibre des produits et des charges.

## Affaires professionnelles

Les activités de formation ont généré des produits de 54 % supérieurs à ceux de l'an dernier. Ainsi, on constate une augmentation de plus de 17 000 \$ au chapitre de la formation sur la déontologie et les normes de pratique professionnelle, de plus de 10 000 \$ en ce qui concerne la formation continue, et de plus de 5 000 \$ pour les ventes à forfait de formation. Évidemment, les charges ont elles aussi augmenté, mais de seulement 9 % par rapport à l'année dernière.

Pour ce qui est de l'admission, les produits tirés de l'étude des dossiers ont crû de 61 %, du fait de l'accroissement important du nombre de demandes d'agrément cette année.

Du côté disciplinaire, une cause a été reportée au prochain exercice, ce qui a pour effet de diminuer les charges liées à ce poste. Toutefois, nous avons dû en tenir compte dans nos prévisions budgétaires de 2007-2008.

## Communications

Des différences importantes apparaissent à ce poste entre les résultats de l'exercice 2006-2007 et ceux de l'exercice précédent. En effet, l'abandon de la publication du répertoire en format papier a entraîné une diminution des produits d'environ 37 700 \$ et une diminution des charges connexes d'environ 38 700 \$.

Le taux de participation au Congrès s'étant maintenu, les produits tirés de cette activité sont demeurés sensiblement les mêmes que l'année dernière alors que les charges ont légèrement diminué. Le Congrès continue de générer un excédent intéressant pour l'Ordre.

## Développement et gestion

Cette année, les cotisations ont crû de plus de 5 000 \$ par rapport à l'exercice précédent, puisque le nombre de membres continue d'augmenter année après année, malgré plusieurs départs à la retraite. La conjoncture actuelle, combinée au nombre croissant de demandes d'agrément, nous amène à croire que cette croissance se poursuivra encore quelques années.

Les nombreuses offres d'emploi publiées dans le site Web de l'Ordre constituent une bonne source de revenus. Ainsi, les produits à ce titre ont augmenté de 13 % par rapport à l'année dernière. Les intérêts sur les placements et les ristournes provenant de nos assureurs ont également connu une forte augmentation. Toutefois, la prudence s'impose dans l'interprétation de ces augmentations, car elles sont intimement liées à la conjoncture économique.

Par rapport à l'exercice précédent, les frais d'administration ont augmenté de 17 %. Cette hausse s'explique principalement par le fait que l'an dernier la masse salariale était demeurée en deçà de l'enveloppe budgétaire prévue, deux postes étant restés vacants durant cette période.

## Budget 2007-2008

Pour le prochain exercice, l'Ordre poursuivra les activités énoncées dans son plan stratégique. Les secteurs affaires professionnelles, communications ainsi que développement et gestion seront donc appelés à poursuivre la mise en œuvre des nouvelles initiatives de l'Ordre dans le cadre de sa mission principale de protection du public.

Ainsi, l'Ordre offrira plusieurs nouvelles activités de formation continue, certaines portant notamment sur l'expansion de la clientèle. En outre, il a prévu la tenue d'une journée de formation le lendemain du congrès annuel. Par ailleurs, le budget de l'inspection professionnelle a été revu pour tenir compte d'un nouveau programme qui mettra l'accent sur les conseils aux jeunes membres.

Les efforts du Secteur communications porteront résolument sur l'attraction de nouveaux membres, provenant en particulier de la population étudiante. Ainsi, l'Ordre participera financièrement à l'organisation de cafés rencontres et sera présent à plusieurs activités organisées par les associations d'étudiants en traduction.

Le remplacement de la base de données de l'Ordre, approuvé par le Bureau, représentera des coûts importants, et le fonds des immobilisations et de l'informatique devra être renfloué à même l'avoir des membres. Ces dépenses sont essentielles au fonctionnement efficace et à l'évolution future de l'Ordre. En effet, en raison de sa désuétude, le système actuel aurait difficilement permis à l'Ordre de se conformer aux nouvelles obligations législatives qui s'appliqueront dès cette année à tous les ordres professionnels.

*La trésorière,*

**Suzanne Mondoux, trad. a.**



# Rapport du VÉRIFICATEUR et États FINANCIERS

au 31 mars 2007



Ordre des traducteurs, terminologues  
et interprètes agréés du Québec



## Rapport du vérificateur

Aux membres de l'**Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec**

J'ai vérifié le bilan de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec au 31 mars 2007 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Ordre. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

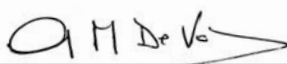
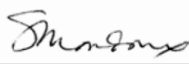
Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec au 31 mars 2007, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

  
Comptable agréé

Lachine  
Le 2 mai 2007

# Bilan AU 31 MARS 2007

		2007					2006
ACTIF	NOTES	Fonds d'administration générale \$	Fonds de retraite \$	Fonds des prix \$	Fonds des immobilisations et de l'informatique \$	Total \$	Total \$
<b>À court terme</b>							
Encaisse		399 571	-	-	-	399 571	295 342
Placements temporaires	2-5	87 480	-	-	-	87 480	313 578
Débiteurs		17 843	-	-	-	17 843	45 717
Charges payées d'avance		10 442	-	-	-	10 442	19 696
		<b>515 336</b>	-	-	-	<b>515 336</b>	674 333
<b>Placements</b>							
Immobilisations corporelles	2-5	221 800	-	-	-	221 800	67 017
Immobilisations incorporelles	2-3	9 878	-	-	55 783	65 661	42 704
	2-4	-	-	-	14 210	14 210	11 145
		<b>747 014</b>	-	-	<b>69 993</b>	<b>817 007</b>	795 199
<b>PASSIF</b>							
<b>À court terme</b>							
Créditeurs et charges à payer		96 543	-	-	-	96 543	93 961
Produits reportés	2	321 716	-	-	-	321 716	323 932
Créances interfonds		66 622	-	(15 472)	(51 150)	-	-
		<b>484 881</b>	-	<b>(15 472)</b>	<b>(51 150)</b>	<b>418 259</b>	417 893
<b>Soldes de fonds</b>							
		262 133	-	15 472	121 143	398 748	377 306
		<b>747 014</b>	-	-	<b>69 993</b>	<b>817 007</b>	795 199
Engagement locatif	6						
Approuvé par :							
		Administratrice		Administratrice			

Vérifié – voir Rapport du vérificateur  
Les notes font partie intégrante des états financiers.

# Résultats DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

		2007					2006
PRODUITS	ANNEXES	Fonds d'administration générale \$	Fonds de retraite \$	Fonds des prix \$	Fonds des immobilisations et de l'informatique \$	Total \$	Total \$
Cotisations		621 750	-	-	-	621 750	616 367
Communications	3	20 576	-	-	-	20 576	60 914
Admission – études de dossiers		14 752	-	-	-	14 752	9 140
Agrément		30 543	-	-	-	30 543	13 281
Congrès annuel		71 190	-	-	-	71 190	72 608
Formation continue – Montréal		64 732	-	-	-	64 732	48 619
Intérêts		21 316	-	-	-	21 316	16 454
Offres d'emploi		46 150	-	-	-	46 150	40 850
Mentorat		6 924	-	-	-	6 924	5 200
Autres produits		49 673	-	-	-	49 673	37 028
Région de l'Outaouais		6 150	-	-	-	6 150	5 706
Région de la Capitale-Nationale		4 374	-	-	-	4 374	4 997
		<b>958 130</b>	-	-	-	<b>958 130</b>	931 164
<b>CHARGES</b>							
Fonctionnement	1	810 986	-	-	-	810 986	717 311
Communications	3	68 618	-	-	-	68 618	108 734
Cotisations de retraite		-	10 244	-	-	10 244	9 420
Prix et bourses		-	-	1 000	-	1 000	1 000
Amortissements		-	-	-	21 171	21 171	6 582
Région de l'Outaouais		13 431	-	-	-	13 431	14 124
Région de la Capitale-Nationale		5 907	-	-	-	5 907	6 452
Perte sur cession d'actifs		5 331	-	-	-	5 331	1 029
		<b>904 273</b>	<b>10 244</b>	<b>1 000</b>	<b>21 171</b>	<b>936 688</b>	864 652
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (DES CHARGES SUR LES PRODUITS)</b>							
		<b>53 857</b>	<b>(10 244)</b>	<b>(1 000)</b>	<b>(21 171)</b>	<b>21 442</b>	66 512

Vérifié – voir Rapport du vérificateur  
Les notes font partie intégrante des états financiers.

# Évolution des soldes de fonds

## DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2007					2006
	Fonds d'administration générale \$	Fonds de retraite \$	Fonds des prix \$	Fonds des immobilisations et de l'informatique \$	Total \$	Total \$
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>236 398</b>	<b>7 122</b>	<b>16 472</b>	<b>117 314</b>	<b>377 306</b>	310 794
EXCÉDENT NET DES PRODUITS SUR LES CHARGES (DES CHARGES SUR LES PRODUITS)	53 857	(10 244)	(1 000)	(21 171)	21 442	66 512
AFFECTATIONS DE FONDS	(28 122)	3 122	-	25 000	-	-
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ DES PRODUITS SUR LES CHARGES À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>262 133</b>	<b>-</b>	<b>15 472</b>	<b>121 143</b>	<b>398 748</b>	377 306

Vérfié – voir Rapport du vérificateur  
Les notes font partie intégrante des états financiers.

## Flux de trésorerie DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007

	2007 \$	2006 \$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	21 442	66 512
Ajustement pour :		
Amortissement des immobilisations	23 605	9 441
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :	<b>45 047</b>	75 953
Débiteurs	27 874	(4 406)
Charges payées d'avance	9 254	5 129
Créditeurs et charges à payer	2 582	24 287
Produits reportés	(2 216)	240 015
	<b>37 494</b>	265 025
	<b>82 541</b>	340 978
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(40 599)	(29 025)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(9 028)	(13 374)
	<b>(49 627)</b>	(42 399)
<b>Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces</b>	<b>32 914</b>	298 579
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	675 937	377 358
<b>Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice</b>	<b>708 851</b>	675 937

Les espèces et quasi-espèces sont constituées de l'encaisse, des placements temporaires et des placements.

Vérfié – voir Rapport du vérificateur  
Les notes font partie intégrante des états financiers.

## Notes complémentaires AU 31 MARS 2007

### 1. Statut et nature des activités

L'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec, constitué le 17 mars 1992, regroupe des personnes des professions langagières et est régi par le Code des professions.

### 2. Conventions comptables

#### Estimations comptables

Ces états financiers ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Lors de la préparation des états financiers, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui ont un effet sur les montants d'actif et de passif présentés. Ces estimations et hypothèses influent aussi sur la présentation des actifs, des passifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

#### Comptabilité par fonds

Le fonds d'administration générale rend compte des activités menées par l'Ordre en matière de prestation de services et d'administration.

Le fonds de retraite des employés a été créé afin de pourvoir au versement de cotisations à des régimes de retraite pour les employés de l'Ordre.

Le fonds des prix a été créé afin de récompenser les meilleurs candidats à l'examen d'agrément. Depuis l'abolition de cet examen en 1998, le fonds des prix est utilisé pour souligner les mérites d'un finissant ou d'une finissante du baccalauréat en traduction d'une université reconnue par l'OTTIAQ.

Le fonds des immobilisations et de l'informatique, anciennement fonds des communications et de l'informatique, a été créé afin de favoriser la visibilité de l'OTTIAQ, de valoriser les titres professionnels, de tenir à jour le parc informatique et de procéder aux investissements en immobilisations qui s'imposent.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'Ordre amortit ses immobilisations corporelles selon les taux et les méthodes suivantes, à l'exception des œuvres d'art qui ne sont pas amorties :

Matériel informatique	30 %, dégressif
Logiciels	100 %, dégressif
Sceaux	20 %, dégressif
Mobilier de bureau	20 %, dégressif
Améliorations locatives	10 ans, linéaire

#### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'Ordre amortit ses immobilisations incorporelles selon le taux et la méthode suivante :

Site Web	3 ans, linéaire
----------	-----------------

#### Placements temporaires

Les placements temporaires sont comptabilisés au coût.

#### Placements

Les placements en obligations sont comptabilisés au coût.

#### Constataion des produits

Les rentrées liées aux activités de fonctionnement sont constatées à titre de produits du fonds d'administration générale dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

#### Produits reportés

Les produits reportés représentent les cotisations encaissées au cours de l'exercice qui ont trait à l'exercice suivant.

# Notes complémentaires

AU 31 MARS 2007

## 3. Immobilisations corporelles

	2007			2006
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$	Valeur nette \$
Matériel informatique	65 119	48 184	16 935	13 186
Logiciels	9 453	9 453	–	–
Sceaux	17 065	11 156	5 909	5 619
Œuvres d'art	1 416	–	1 416	1 416
Mobilier de bureau	20 235	4 324	15 911	295
Améliorations locatives	29 325	3 835	25 490	22 188
	<b>142 613</b>	<b>76 952</b>	<b>65 661</b>	<b>42 704</b>

## 4. Immobilisations incorporelles

	2007			2006
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$	Valeur nette \$
Site Web	22 402	8 192	14 210	11 145

## 5. Placements

	2007 \$	2006 \$
<b>OBLIGATIONS</b>		
Les obligations viennent à échéance entre 2007 et 2011 et portent intérêt à des taux variant entre 4,20 % et 5,25 %, (valeur de marché de 301 161 \$ en 2007; de 367 120 \$ en 2006)	299 404	365 578
<b>ACTIONS</b> (la valeur de marché est de 18 125 \$ en 2007; 14 241 \$ en 2006)	9 876	15 017
	309 280	380 595
Placements réalisables au cours du prochain exercice	87 480	313 578
	<b>221 800</b>	<b>67 017</b>

## 6. Engagement locatif

L'Ordre s'est engagé en vertu d'un bail à long terme se terminant le 31 décembre 2015, représentant un montant minimum de 63 000 \$ annuellement.

## 7. Impôts sur le revenu

L'Ordre est exempté des impôts sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1) (I) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

## 8. Instruments financiers

### Juste valeur

Les justes valeurs de l'encaisse, des placements temporaires, des débiteurs, des créditeurs et des produits reportés correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Les justes valeurs des placements cotés, correspondent approximativement à leur valeur boursière.

Vérfié – voir Rapport du vérificateur

# Charges de fonctionnement

DE L'EXERCICE TERMINÉ  
LE 31 MARS 2007 (ANNEXE 1)

	ANNEXE	2007	2006
		\$	\$
<b>Frais d'exploitation</b>			
Frais d'administration	2	687 125	591 136
Agrément		18 706	13 031
Congrès annuel		53 266	57 460
Discipline		7 565	9 751
Divers comités		3 396	2 452
Documentation		983	560
Formation continue – Montréal		26 839	28 784
Inspection professionnelle		5 595	7 253
Mentorat		7 047	6 293
Services aux membres		464	591
		<b>810 986</b>	<b>717 311</b>

Vérfié – voir Rapport du vérificateur  
Les notes font partie intégrante des états financiers

## Frais d'administration

DE L'EXERCICE TERMINÉ  
LE 31 MARS 2007 (ANNEXE 2)

	2007 \$	2006 \$
<b>Frais d'administration</b>		
<i>Frais du secrétariat</i>		
Salaires et avantages sociaux	378 658	297 897
Loyer	63 000	73 762
Articles de bureau	19 935	15 293
Assurances	2 461	2 870
Compteur postal	6 177	5 103
Électricité	3 700	3 445
Entretien — locaux et matériel	3 247	2 430
Formation	2 062	613
Services informatiques	10 229	6 016
Location de matériel	9 008	6 524
Service téléphonique	6 883	7 104
Service de messagerie	1 086	1 232
Sous-traitance	1 915	798
Taxes	13 623	16 367
Amortissements	2 434	2 859
	<b>524 418</b>	<b>442 313</b>
<i>Autres frais d'administration</i>		
Assemblée annuelle – rapport annuel	12 513	9 928
Autres rémunérations	14 500	10 000
Conseil des traducteurs, terminologues et interprètes du Canada (CTTIC)	37 686	36 828
Contribution au Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ)	8 864	8 416
Divers	834	2 993
Envois groupés	18 708	27 927
Frais bancaires et cartes de crédit	13 685	12 396
Frais de déplacement et de représentation	5 106	2 716
Honoraires de vérification	4 350	4 750
Honoraires professionnels	31 627	15 677
Planification stratégique	10 292	5 001
Réunions du Bureau	4 542	12 191
	<b>162 707</b>	<b>148 823</b>
	<b>687 125</b>	<b>591 136</b>

Vérfié – voir Rapport du vérificateur  
Les notes font partie intégrante des états financiers

## Autres renseignements

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007 (ANNEXE 3)

	2007			2006		
	Produits \$	Charges \$	Excédent (déficit) \$	Produits \$	Charges \$	Excédent (déficit) \$
<b>Communications</b>						
Circuit	20 576	46 504	(25 928)	23 227	48 092	(24 865)
L'antenne	–	9 338	(9 338)	–	12 626	(12 626)
Répertoire	–	–	–	37 687	38 685	(998)
Relations publiques	–	8 878	(8 878)	–	6 766	(6 766)
Site Web	–	3 898	(3 898)	–	2 565	(2 565)
	<b>20 576</b>	<b>68 618</b>	<b>(48 042)</b>	<b>60 914</b>	<b>108 734</b>	<b>(47 820)</b>

Vérfié – voir Rapport du vérificateur  
Les notes font partie intégrante des états financiers

# Tableau des MEMBRES et RENSEIGNEMENTS divers



**A**u 31 mars 2007, l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec comptait 14 membres d'honneur et 1776 membres, pour un total de 1790 membres, dont 1320 à Montréal, 199 dans la région de la Capitale-Nationale et 271 dans la région de l'Outaouais. L'effectif a évolué comme suit :

<b>■ Membres au 1<sup>er</sup> avril 2006</b>	<b>1 747</b>
Permis révoqués	- 60
Permis délivrés	+ 103
<b>Total des membres au 31 mars 2007</b>	<b>1 790</b>

<b>■ Traducteurs agréés au 1<sup>er</sup> avril 2006</b>	<b>1 688</b>
Permis révoqués	- 58
Permis délivrés	+ 100
<b>Total des traducteurs agréés au 31 mars 2007</b>	<b>1 730*</b>

<b>■ Terminologues agréés au 1<sup>er</sup> avril 2006</b>	<b>71</b>
Permis révoqués	- 2
Permis délivrés	+ 2
<b>Total des terminologues agréés au 31 mars 2007</b>	<b>71*</b>

<b>■ Interprètes agréés au 1<sup>er</sup> avril 2006</b>	<b>31</b>
Permis révoqués	- 0
Permis délivrés	+ 1
<b>Total des interprètes agréés au 31 mars 2007</b>	<b>32*</b>

\* Certains membres sont agréés dans plus d'une catégorie.

<b>■ Montant de la cotisation annuelle exigible au 1<sup>er</sup> avril 2006</b>	
Agréés	360 \$
Agréés de 65 ans et plus	135 \$

## ■ Renseignements supplémentaires

Au 31 mars 2007, l'OTTIAQ comptait 33 candidats à l'agrément, dont 10 inscrits au programme d'initiation encadrée à la pratique professionnelle (mentorat). Les étudiants inscrits à l'OTTIAQ étaient au nombre de 244.

<b>■ Droits d'inscription pour l'année 2006-2007</b>	
Candidats à l'agrément	250 \$
Étudiants	40 \$



# Rapport des activités du COMITÉ ADMINISTRATIF

## Réunions de 2006-2007

Au cours de l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007, le Comité administratif de l'Ordre a tenu huit réunions ordinaires et trois réunions extraordinaires.

### Principales résolutions adoptées par le Comité administratif entre le 1<sup>er</sup> avril 2006 et le 31 mars 2007

- Résolution recommandant au Bureau, pour l'exercice 2007-2008 :
  1. Une hausse de la cotisation des membres agréés de 20 \$, ce qui représente une hausse de 5,6 % de la cotisation annuelle;
  2. Une hausse de la cotisation des membres âgés de 65 ans et plus de 5 \$, ce qui représente une hausse de 3,7 % de la cotisation annuelle.
- Résolution adoptant, pour l'exercice 2006-2007 :
  1. Une hausse des frais d'étude de dossiers pour les candidats à l'agrément de 15 \$, ce qui représente une hausse de 12 % des frais actuels;
  2. Une hausse des frais d'étude de dossiers des étudiants de 5 \$, ce qui représente une hausse de 5,9 % des frais actuels.
- Résolution adoptant la Stratégie organisationnelle 2006-2009 de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec et le Plan d'action 2006-2007 de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec.
- Résolution adoptant le projet d'intégration du programme de mentorat aux programmes coopératifs de l'Université de Montréal et de l'Université Concordia.
- Résolution recommandant au Bureau la nouvelle formule de *L'antenne*.
- Résolution recommandant au Bureau de l'Ordre que le budget 2006-2007 soit approuvé tel quel et :
  1. qu'un montant de 20 415 \$ soit gardé dans le fonds d'administration générale au titre de l'avoir de ses membres;
  2. qu'un montant de 16 000 \$ soit affecté au fonds de retraite;
  3. qu'un montant de 47 000 \$ soit affecté au fonds des immobilisations et de l'informatique.
- Résolution acceptant la création de la Bourse OTTIAQ-Concordia.
- Résolution visant à soumettre au Bureau le projet de Règlement sur l'exercice de la profession de traducteur, terminologue ou interprète agréé en société et les modifications au Code de déontologie de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec.
- Résolution établissant que la cotisation pour les nouveaux membres de l'Ordre soit établie au prorata du nombre de mois restants avant la fin de l'exercice.
- Résolution adoptant la nouvelle Politique des conditions de travail des employés de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec.
- Résolution présentant au Bureau le projet de remplacement de la base de données et recommandant, comme fournisseur, la société Minasu, en donnant le mandat au directeur général de négocier un contrat avec cette entreprise.
- Résolution permettant qu'un projet de Règlement sur les stages de perfectionnement de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec soit présenté à une prochaine réunion du Bureau.
- Résolutions accordant ou refusant l'agrément aux divers candidats.


# Rapport des activités du BUREAU



## Réunions de 2006-2007

Au cours de l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007, le Bureau de l'Ordre a tenu six réunions ordinaires et une réunion extraordinaire.

### Principales résolutions adoptées par le Bureau entre le 1<sup>er</sup> avril 2006 et le 31 mars 2007

- Résolution renouvelant le mandat des inspecteurs Louise Brooks, trad. a., Myrna Castellaro, term. a., trad. a., et Allan Parvu, trad. a., pour une période de deux ans à compter du 24 avril 2006.
- Résolution décernant le prix du bénévolat Claire-Stein à Chantal de Lorme, trad. a., la médaille du bénévolat Claire-Stein – Nouveaux membres à Andrée Proulx, trad. a., et le prix Mary-Coppin  à Anne-Marie Cadieux, étudiante de l'Université Laval.
- Résolution proposant à l'assemblée générale des membres d'adopter les états financiers 2005-2006 et le rapport du vérificateur. Il est également approuvé :
  1. qu'un montant de 20 514 \$ soit conservé dans le fonds d'administration générale au titre de l'avoir de ses membres ;
  2. qu'un montant de 16 000 \$ soit affecté au fonds de retraite ;
  3. qu'un montant de 47 000 \$ soit affecté au fonds des immobilisations et de l'informatique.
- Résolution proposant à l'assemblée générale des membres, pour l'exercice 2007-2008 :
  1. Une hausse de la cotisation des membres agréés de 20 \$, ce qui représente une hausse de 5,6 % de la cotisation actuelle ;
  2. Une hausse de la cotisation des membres âgés de 65 ans et plus de 5 \$, ce qui représente une hausse de 3,7 % de la cotisation actuelle.
- Résolution adoptant, pour l'exercice 2007-2008 :
  1. Une hausse des frais d'étude de dossiers pour les candidats à l'agrément de 15 \$, ce qui représente une hausse de 12 % des frais actuels ;
  2. Une hausse des frais d'études de dossiers des étudiants de 5 \$, ce qui représente une hausse de 5,9 % des frais actuels.
- Résolution accordant un budget total de 3 000 \$, réparti de façon égale sur l'exercice 2006-2007 et sur l'exercice 2007-2008 à Jean Delisle, trad. a., term. a., pour le projet de rédaction de l'histoire de la terminologie.
- Résolution proposant à l'assemblée générale des membres de retenir les services de Roger Morin, CA, pour la vérification des livres et des comptes de l'Ordre pour 2006-2007.
- Résolution radiant du Tableau des membres de l'Ordre les personnes qui n'ont pas versé leur cotisation pour l'exercice 2006-2007 si elles n'ont toujours pas acquitté leur cotisation le 16 juin 2006.
- Résolution adoptant la stratégie organisationnelle 2006-2009 et le plan d'action qui en découle.
- Résolution adoptant le *Guide des normes de pratique professionnelle en traduction*.
- Résolution adoptant la nouvelle formule de *L'antenne*.
- Résolution nommant Anne-Marie De Vos, trad. a., déléguée de l'Ordre à la réunion de novembre 2006 du Conseil des traducteurs, terminologues et interprètes du Canada (CTTIC).
- Résolution adoptant le programme de surveillance générale de l'exercice des professions de traducteur, de terminologue et d'interprète agréés pour 2006-2007.



- Résolution retirant toutes les demandes adressées à l'Office des professions du Québec en vue de modifier le Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit au permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels, et voulant qu'un projet de refonte du Règlement sur les normes d'équivalence pour la délivrance d'un permis de l'Ordre et du Règlement sur les conditions et les modalités soit présenté à un prochain Bureau. Cette refonte porterait notamment sur le nombre de crédits exigés pour une équivalence de diplôme, l'expérience requise pour une équivalence de formation et l'intégration du système de stages coopératifs des universités. Pourront également être soumises au Bureau des modifications à ce règlement portant sur la délivrance par l'OTTIAQ de permis sur permis (art. 41, par. 3<sup>o</sup> du Code des professions) et de permis spéciaux (art. 42.2 du Code des professions).
- Résolution adoptant le projet de Règlement sur l'exercice de la profession de traducteur, terminologue ou interprète agréé en société et les modifications au Code de déontologie de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec.
- Résolution reconnaissant le plan d'encadrement du Bureau de la traduction comme équivalent du programme de mentorat de l'Ordre, sous réserve de certaines conditions.
- Résolution demandant aux universités délivrant des diplômes reconnus comme donnant ouverture aux permis de porter à 36 le nombre de crédits de transfert linguistiques obligatoires et demandant à ces universités d'intituler leur diplôme « Baccalauréat en traduction ».
- Résolution autorisant le Comité spécial sur la promotion de la signification des titres à préparer un mémoire à l'intention de l'Office des professions du Québec en fonction du rapport présenté par le Comité.

# Rapport du Secteur AFFAIRES PROFESSIONNELLES



**L**e Secteur affaires professionnelles regroupe les fonctions de l'Ordre qui assurent la compétence des membres, notamment l'agrément, le mentorat, la formation initiale, l'inspection professionnelle et la formation continue. Non seulement s'assure-t-il que les nouveaux membres ont les compétences nécessaires à la pratique de leur profession, mais il offre aussi aux membres des outils qui leur permettent d'améliorer et de maintenir leurs compétences tout au long de leur carrière.

À la permanence de l'Ordre, deux employées sont affectées essentiellement au Secteur affaires professionnelles : la coordonnatrice à l'agrément et la responsable des affaires professionnelles. Au cours de l'exercice, elles se sont occupées avec efficacité et célérité des activités courantes liées à leurs fonctions et de plusieurs dossiers particuliers.

La coordonnatrice à l'agrément a traité plus de 150 demandes d'agrément et d'ajout de combinaisons de langues cette année. Elle a également organisé quatre séances de formation sur la déontologie et la pratique professionnelle. Pour la première fois, une séance de formation a été offerte en Outaouais.

La coordonnatrice à l'agrément et la responsable des affaires professionnelles ont effectué une vaste campagne de recrutement de mentors par téléphone. De plus, elles ont organisé plusieurs séances de formation de mentors afin de mieux répondre à la demande croissante de candidats au programme de mentorat. L'Ordre compte maintenant plus de 40 mentors.

Dans le cadre du projet d'intégration des programmes de mentorat, la responsable des affaires professionnelles a mené de front plusieurs dossiers. Elle a fait une comparaison exhaustive entre le programme de mentorat et les stages du programme coopératif de l'Université de Montréal et de l'Université Concordia d'une part, et entre le programme de mentorat et les plans d'encadrement du Bureau de la traduction d'autre part. Les données de ces analyses ont été transmises au Comité spécial sur le mentorat.

En outre, la responsable des affaires professionnelles a préparé, à l'intention du Comité de la formation initiale, une analyse du nombre de crédits de transfert linguistiques obligatoires dans tous les programmes des universités dont le diplôme est reconnu par l'Ordre. Elle a également dressé la liste à jour des cours des programmes. Parallèlement, elle a recruté des formateurs et elle a établi le calendrier des ateliers de formation continue. Elle a aussi préparé un sondage sur la formation continue, sondage qui a été envoyé à tous les membres de l'Ordre. Elle a également planifié deux demi-journées de réflexion, auxquelles ont participé les membres du Comité de la formation continue. Elle s'est aussi occupée activement de la promotion de vente à forfait d'ateliers auprès d'une trentaine d'entreprises au Québec. Enfin, la responsable des affaires professionnelles n'a pas eu à mener d'enquête sur l'usurpation de titre cette année.

Du côté de l'inspection professionnelle, la responsable des affaires professionnelles a rédigé le programme de surveillance générale de l'exercice de la profession et elle a procédé à la sélection des membres inspectés. De plus, elle a organisé une rencontre de réflexion sur le nombre et le type d'inspections effectuées à l'Ordre.

Je tiens à remercier Pauline Pommet, coordonnatrice à l'agrément, et Hélène Gauthier, responsable des affaires professionnelles, de leur soutien précieux. Je remercie également toute l'équipe de la permanence de sa collaboration sans faille. Enfin, je désire exprimer ma reconnaissance à tous les bénévoles, membres de comités ou de groupes de travail pour leur grande disponibilité. Tous ont démontré, une fois de plus, que « l'union fait la force ».

*La vice-présidente, Affaires professionnelles,*  
**Marielle Hébert, term. a.**



## Rapport des activités du SYNDIC

**A**u cours de l'exercice 2006-2007, Léo M. Israël, et Murielle Arsenault, ont assumé respectivement les fonctions à titre de syndic et de syndique adjointe.

Au total, huit dossiers ont été ouverts, visant dix membres.

Parmi ces dossiers, deux ont été réglés par conciliation du syndic. Deux autres, portant sur la conciliation d'un compte d'honoraires, ont également été réglés par le syndic.

Dans l'un des quatre autres cas, après enquête, le syndic a décidé de ne pas porter plainte. La plaignante a demandé la révision du dossier. Le Comité de révision a maintenu la décision du syndic.

Dans deux cas, des plaintes ont été déposées :

Dans le premier dossier, le Comité de discipline a, le 29 septembre 2006, rendu une décision de culpabilité et sanctionné le traducteur intimé d'une amende. Le dossier est clos.

Le second dossier devrait être entendu par le Comité de discipline le 30 mars 2007.

Dans le dernier dossier, l'enquête est en cours.

**Léo M. Israël, trad. a.**

## Rapport des activités du COMITÉ DE DISCIPLINE

**L**e Comité de discipline est chargé de l'étude de toute plainte formulée contre un membre de l'Ordre ou contre une personne qui a été membre de l'Ordre, pour une infraction aux dispositions du Code des professions ou des règlements adoptés par l'Ordre.

Présidé par M<sup>e</sup> Jacques Lamoureux, ce comité est également composé de Marie Bouchard, Victor C. Jaar, et Pauline Prince. Hélène Gauthier assume la fonction de secrétaire.

Conformément au Règlement sur les normes relatives à la rédaction et au contenu du rapport annuel des ordres professionnels, le Comité de discipline avise les membres de l'Ordre qu'entre le 1<sup>er</sup> avril 2006 et le 31 mars 2007, il a été saisi d'une plainte disciplinaire et a reçu le membre en

audience. La plainte a été portée par la syndique adjointe de l'Ordre, Murielle Arsenault. La plainte se lisait comme suit : « Entre le premier janvier 2002 et le ou vers le 26 janvier 2006, alors qu'il exerçait sa profession de traducteur agréé en pratique privée, le membre a manqué de modération dans ses communications avec d'autres membres de son ordre dans le cadre du groupe de discussion électronique des membres de l'OTTIAQ, notamment en contrevenant aux règles d'utilisation de ce groupe et en proférant des propos disgracieux, dénigrants et insultants à et sur un membre de son ordre ». Le membre a été reconnu coupable par le Comité et condamné à payer une amende de 600 \$ ainsi que les débours liés au dossier.

**Hélène Gauthier**

# Rapport des activités du COMITÉ DE RÉVISION



Le Comité de révision de l'Ordre a pour fonction de donner à toute personne qui le lui demande et qui a demandé au syndic la tenue d'une enquête un avis relativement à la décision du syndic ou d'un syndic adjoint de ne pas porter une plainte.

Le Comité de révision de l'Ordre, présidé par Guy Bertrand, est composé de Linda Ballantyne, Denise Della Mora, Ilda Moreyra Basso et Nathalie Ebnoether, administratrice nommée. Hélène Gauthier est secrétaire.

Au cours de l'exercice 2006-2007, le Comité de révision s'est réuni une fois au sujet d'une décision du syndic de l'Ordre. Après avoir pris connaissance du dossier transmis par le demandeur au syndic et par le syndic, le Comité de révision a conclu qu'il n'y avait pas lieu de porter plainte devant le Comité de discipline.

**Guy Bertrand, trad. a.**

# Rapport des activités du CONSEIL D'ARBITRAGE DES COMPTES

Le Conseil d'arbitrage des comptes a pour fonction de traiter les demandes d'arbitrage des comptes des clients qui ont un différend avec un membre de l'Ordre quant aux honoraires demandés pour services professionnels.

Le Conseil d'arbitrage des comptes de l'Ordre, présidé par Johanne Leclerc, est composé de Linda Caron, Nathalie

Cartier et Valérie Palacio-Quintin. Hélène Gauthier est secrétaire.

Au cours de l'exercice 2006-2007, le Conseil d'arbitrage des comptes n'a été saisi d'aucune demande.

**Johanne Leclerc, trad. a.**



## Rapport des activités du COMITÉ DE L'INSPECTION PROFESSIONNELLE

Le Comité d'inspection professionnelle a pour fonction de surveiller l'exercice de la profession par les membres de l'Ordre. Le programme d'inspection professionnelle élaboré par le Comité propose un encadrement des professionnels et s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la pratique professionnelle des membres.

Le Comité d'inspection professionnelle de l'Ordre, présidé par Betty Howell, se compose de François Gauthier, vice-président, Don Gilmore, Isabelle Landry et Carole Trottier. Hélène Gauthier est la secrétaire du Comité. Six inspecteurs-conseils, soit Louise Brooks, Myrna Castellaro, John Duff, Marie-Madeleine Fraignaud, Élisabeth Rochette, et Allan Pourvu, procèdent aux inspections.

Au cours de l'exercice 2006-2007, le Comité d'inspection professionnelle s'est réuni à quatre reprises, notamment pour faire l'étude des rapports et pour déterminer les critères de sélection des membres inspectés, fondés sur

l'activité professionnelle, le type de pratique et les années d'inscription au tableau des membres de l'Ordre. Les inspecteurs-conseils ont ainsi inspecté 25 membres cette année, soit 21 traducteurs, 2 terminologues et 2 interprètes. Les 25 rapports de l'exercice 2005-2006 ont été dressés et transmis aux membres inspectés. Le Comité procédera à la production et à l'envoi des rapports de l'exercice 2006-2007 sous peu. Par ailleurs, aucun membre de l'Ordre n'a fait l'objet d'une enquête particulière cette année et le Comité n'a fait aucune recommandation au Bureau visant à obliger un membre à effectuer un stage ou un cours de perfectionnement. De plus, aucun membre n'a fait l'objet d'une information au syndic de l'Ordre.

Enfin, encore une fois cette année, le Comité tient à souligner l'excellente collaboration des membres inspectés au processus d'inspection.

**Betty Howell, trad. a.**

## Rapport des activités du COMITÉ DE L'AGRÈMENT

Le Comité de l'agrément a pour mandat d'examiner les demandes d'agrément et d'ajout de combinaisons de langues, et de faire suivre ses dossiers au Comité administratif avec recommandation d'acceptation ou de refus.

Le Comité de l'agrément, présidé par Chantal de Lorme, se compose de Christine Daguerre-Massieu, Maria Duarte, Blanca Espinoza, Lee Heppner, Pierre Lacoste, Samir Moukal, Alain René, Hilary Robertson et Ho-Thuy Vo. Pauline Pomet est la secrétaire du Comité. Le Comité de l'agrément s'est réuni, au cours de l'exercice 2006-2007, à huit reprises.

Cette année, le Comité a analysé 146 dossiers, dont 139 demandes d'agrément et 7 demandes d'ajout de combinaisons de langues, et a transmis ses recommandations au Comité administratif. À la suite de ces démarches, l'Ordre a accueilli 119 nouveaux membres et a accordé 7 ajouts de combinaisons de langues. Parmi les nouveaux membres, 27 ont été agréés sur équivalence de formation et 28 sur équivalence de diplôme. Certains de ces diplômes provenaient de pays tels que la France, l'Iran et la Roumanie.

**Chantal de Lorme, trad. a.**

# Rapport des activités du COMITÉ DE FORMATION

Le Comité de la formation a pour mandat d'examiner, dans le respect des compétences respectives et complémentaires de l'Ordre, des établissements d'enseignement universitaire et du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, les questions relatives à la formation des traducteurs, des terminologues et des interprètes au Québec. Il est composé de deux représentants de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ), Philippe Caignon et Georges L. Bastin, qui a succédé à Paul St-Pierre, d'un représentant du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Jason Morin, et de deux représentants de l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec, Anne-Marie De Vos, présidente de l'Ordre, et Monique C. Cormier. Hélène Gauthier, responsable des affaires professionnelles de l'Ordre, assume les fonctions de secrétaire.

Le Comité de la formation s'est réuni à trois reprises en 2006-2007. Il a terminé l'étude des programmes de traduction offerts à l'extérieur du Québec, afin de faciliter l'évaluation des demandes d'équivalence de diplômes, et a procédé à la mise à jour de la liste des programmes de traduction offerts au Québec. Le Comité a également révisé le nombre de crédits de transfert linguistique obligatoires dans les programmes dont le diplôme est reconnu par l'Ordre. Il s'est aussi penché sur l'appellation de ces programmes. Le Comité de la formation a ainsi recommandé au Bureau de l'Ordre de demander aux universités concernées de porter à 36 le nombre de crédits de transfert linguistique obligatoires et de modifier l'intitulé de leur programme en « baccalauréat en traduction ». Ces recommandations ont été acceptées par le Bureau, et les universités seront bientôt contactées.

**Anne-Marie De Vos, trad. a.**





# Rapport des activités du Comité de la FORMATION CONTINUE

Le Comité de la formation continue a pour fonction de déterminer les activités de perfectionnement des membres de l'Ordre.

Le Comité de la formation continue est composé Georges L. Bastin, responsable, Grant Hamilton, Carole Poisson, Geneviève Mareschal et Éric Léonard. Hélène Gauthier en est la secrétaire.

Au cours de l'exercice 2006-2007, le Comité s'est réuni quatre fois. Il a organisé 14 ateliers de formation continue, dont trois ont été donnés à deux ou trois reprises dans la région de Montréal (tableau 1).

Le Comité a également mené une réflexion sur les ateliers de formation continue offerts par l'Ordre à la suite de certains constats faits à partir d'un sondage effectué auprès de membres, du rapport 2005-2006 du Comité et des évaluations des formateurs. Ainsi, le Comité de la formation continue a élaboré un rapport sur les moyens à prendre pour tenter de dynamiser les ateliers de formation continue et fera ses recommandations au Bureau de l'Ordre sous peu.

**Georges L. Bastin, trad. a.**

**Tableau 1. Ateliers de formation continue**

Ateliers de formation continue	Nombre d'heures	Nombre de participants		
		Montréal	Québec	Gatineau
Parlez d'elles... aussi!	6	9	x	x
À l'aide! Antidote, suite logicielle d'aide à la rédaction	4	23	x	x
Prendre la clé des champs... de compétences : les états financiers	6	24	x	x
Prendre la clé des champs... de compétences : les états financiers (2)	6	24	x	x
Prendre la clé des champs... de compétences : les états financiers (3)	6	22	x	x
Parlez-vous québécois?	3	20	9	x
À l'aide! Trados avancé	12	18	x	3
Prendre la clé des champs... de compétences : la traduction informatique	6	19	x	x
Regard critique sur nos textes ou techniques d'autodistanciation langagière	7	24	12	11
Regard critique sur nos textes ou techniques d'autodistanciation langagière (2)	7	24	x	x
Prendre la clé des champs... de compétences : la bourse, les valeurs mobilières et les placements	6	31	x	9
Prendre la clé des champs... de compétences : la bourse, les valeurs mobilières et les placements (2)	6	31	x	x
Les rendez-vous culturels de l'OTTIAQ : histoire de la traduction en Amérique hispanique	1 h 30	20	x	x
La ponctuation comparée	3	31	14	14
La ponctuation comparée (2)	3	31	x	x
À l'aide! Les mémoires de traduction (notions de base)	6	26	12	x
À l'aide! Les mémoires de traduction (atelier pratique)	6	19	x	x
À l'aide! Les mémoires de traduction (notions de base) (2)	6	30	x	x
À l'aide! Les mémoires de traduction (atelier pratique) (2)	6	25	x	x
Words you love to hate : Buzzwords, jargon, and other translator's bugbears	4	25	x	x
Notions et termes fondamentaux de la biologie cellulaire. Importance pour le domaine biomédical	6	32	x	x

# Rapport des activités du Comité spécial sur le MENTORAT



Le Comité spécial sur le mentorat a pour mandat de mener une réflexion sur l'intégration du programme de mentorat de l'Ordre aux stages du programme coopératif des universités et aux plans d'encadrement en traduction et en terminologie du Bureau de la traduction.

Le Comité, sous la responsabilité de la vice-présidente des Affaires professionnelles, est composé de François Gauthier, Wilma Scappaticci, Marjorie Agrifoglio et Hélène Gauthier. Les membres du Comité ont travaillé, en étroite collaboration avec les représentants des universités (Nycole Bélanger et Gilles Bélanger de l'Université de Montréal; Marthe Catry-Verron et Chantal Gagnon de l'Université Concordia), les représentantes du Bureau de la traduction (Jeanne Duhaime et Sylvie Bouchard) et les

représentants de dix entreprises, à la définition des modalités et à l'étude de tous les aspects de l'intégration du programme de mentorat aux stages du programme coopératif des universités et aux plans d'encadrement du Bureau de la traduction.

Le Comité s'est réuni à trois reprises cette année. Il a soumis ses recommandations au Bureau de l'Ordre, qui les a acceptées. Le projet-pilote d'intégration du programme de mentorat aux stages du programme coopératif débutera à l'été 2007. L'intégration du programme de mentorat aux plans d'encadrement du Bureau de la traduction devrait se faire à l'automne 2007.

**Marielle Hébert, term. a.**



# Rapport de la planification STRATÉGIQUE

**D**ans le cadre de la planification stratégique 2006-2009, quatre chantiers ont été élaborés afin de remplir la mission de l'Ordre, qui est de favoriser et d'assurer la qualité distinctive des services rendus par ses membres et de faire la promotion des titres qui en témoignent. Quatre comités spéciaux ont ainsi été formés.

## **Rapport du Comité sur la promotion de la signification des titres**

Le Comité sur la promotion de la signification des titres travaille à assurer la reconnaissance du titre comme garant de la valeur distinctive des services offerts par les membres de l'Ordre.

Le Comité, sous la responsabilité d'Anne-Marie De Vos a intégré le Comité spécial sur les actes réservés et est composé d'Anne Rogier, Betty Cohen, Donald Barabé, Claude Laurent et Hélène Gauthier.

Le Comité s'est réuni une fois cette année et s'est penché sur la réserve d'actes. Il a présenté ses conclusions au Bureau de l'Ordre le 19 février 2007. Il présentera sous peu un mémoire à l'Office des professions du Québec sur la réserve d'actes.

## **Rapport du Comité sur la promotion de la valeur des services rendus**

Le Comité sur la promotion de la valeur des services rendus travaille à donner aux membres un accès exclusif à des moyens de soutien professionnel qui leur procurent un avantage concurrentiel.

Le Comité, sous la responsabilité d'Anne-Marie De Vos est composé de Monique C. Cormier, Georges L. Bastin, Renée Canuel-Ouellet, Claude Laurent, Catherine Guillemette-Bédard et Hélène Gauthier.

Le Comité s'est réuni une fois cette année. Il a d'abord été déterminé que l'extranet du site Web serait amélioré par l'ajout de liens d'intérêt. Le Comité se penchera ensuite sur les recommandations du Comité de la formation continue pour la bonification de la formation ainsi que sur la planification d'une journée de formation continue jumelée au congrès de l'Ordre.

## **Rapport du Comité sur l'attraction de nouveaux candidats et la fidélisation des membres**

Le Comité sur l'attraction de nouveaux candidats et la fidélisation des membres travaille à favoriser la croissance d'effectifs de qualité et représentatifs de l'ensemble de la profession.

Le Comité, sous la responsabilité d'Anne-Marie De Vos est composé de Marielle Hébert, Michelle Gosselin, Denise Pilote, Claude Laurent et Catherine Guillemette-Bédard.

Le Comité s'est réuni une fois cette année. Il a discuté des modalités d'agrément à l'Ordre et de la possibilité d'augmenter les avantages à être membre de l'OTTIAQ, notamment en soumettant la possibilité de créer une section pour les offres de contrat dans le site Web de l'Ordre.

## **Rapport du Comité sur la révision des structures et modes de fonctionnement (gouvernance et permanence)**

Le Comité sur la révision des structures et modes de fonctionnement (gouvernance et permanence) travaille à favoriser une gestion ciblée des priorités d'action annuelles et l'orientation des activités courantes de la permanence et de tous les comités de l'Ordre en fonction des orientations du plan stratégique.

Le Comité, sous la responsabilité d'Anne-Marie De Vos est composé de Suzanne Mondoux, Johanne Boucher et Claude Laurent.

Le Comité se réunira sous peu.

*La présidente de l'Ordre,  
Anne-Marie De Vos, trad. a.*

# Rapport du Secteur COMMUNICATIONS



**L**e rôle du Secteur communications consiste à assurer le rayonnement de l'Ordre et à promouvoir ses titres auprès du public et de ses clientèles cibles.

Ma première année à titre de vice-présidente aux communications se termine déjà. À mon arrivée, j'ai été agréablement surprise par le grand nombre d'initiatives prévues au calendrier des activités. En effet, non seulement l'OTTIAQ offre-t-il à ses membres des occasions d'échanges et de rencontres, comme la Journée mondiale de la traduction, le cocktail du Nouvel An et les Grands rendez-vous des terminologues, mais il est également très actif sur le terrain, notamment auprès des universités.

Je suis donc montée à bord d'un train déjà en marche, et c'est dans le wagon du congrès annuel qu'a eu lieu ma première participation active. M'ont accompagnée dans ce voyage les autres membres du comité organisateur, Nathalie Cartier, Monique C. Cormier, Noëlle Guilloton, Valérie Palacio-Quintin, Julie Villeneuve et Catherine Guillemette-Bédard, que je tiens à remercier chaleureusement.

Événement phare de l'Ordre, le congrès est une importante activité qui, année après année, cherche à rassembler le plus grand nombre de membres possible. En 2006, il a été organisé autour du thème de la protection de la diversité linguistique, l'objectif étant d'aller au bout de la réflexion amorcée l'année précédente avec le thème de la protection de la diversité culturelle. Manifestement, les membres de l'Ordre ont approuvé la démarche du comité organisateur. En effet, plus de 400 personnes ont participé au congrès, ce qui constitue un nombre impressionnant d'inscriptions!

La journée s'est très bien déroulée. Nos membres ont pu entendre des invités de marque comme Jean-François Lisée, Marie-Éva de Villers, Christine Fréchette, Graham Fraser, Gérald Larose et Michel Venne, entre autres, et ils ont eu l'occasion d'échanger avec eux et entre eux! Autre fait à souligner : afin de favoriser une plus grande intégration des étudiants participant au congrès, une nouvelle activité a été mise à l'essai : le jumelage professionnel-étudiant. Près de cent tandems ont été formés et, de l'avis de tous, cette initiative a été un franc succès et elle témoigne bien de l'engagement de l'OTTIAQ auprès des étudiants.

Cette année encore, de grands efforts ont été déployés pour attirer les étudiants au sein de l'Ordre. Nos ambassadeurs ont donné plus d'une quinzaine de présentations dans les universités. Un certain nombre de ces présentations ont été reprises à la demande des universités elles-mêmes; il faut croire que la qualité du travail de nos ambassadeurs est reconnue! J'en profite donc pour féliciter et remercier sincèrement ces personnes : François Abraham, Stéphanie Beaulieu, Johanne Boucher, Louise Brooks, Johanne Chevalier, Hélène Dandurand, Louis Fortier, François Gauthier, Elsa Larue, Michel Parent, Pierre Richard, Telesforo Tajuelo et Pierre Thibault.

Par ailleurs, l'OTTIAQ a commandité la deuxième édition des Jeux de la traduction 2007, dont l'Université Laval était l'hôte. À l'occasion de cet événement, l'Ordre a également été invité à prononcer deux conférences, l'une sur notre organisation et sur le programme de mentorat, et l'autre sur les façons de faire ses débuts en traduction. Je remercie le comité de la région de la Capitale-Nationale pour son engagement.

L'OTTIAQ a également collaboré à l'*Odyssee de la traductologie/Voyages in Translation Studies*, à l'Université Concordia, le 30 mars 2007. Cet événement offre aux étudiants des cycles supérieurs l'occasion de présenter les projets auxquels ils travaillent.

Nous avons également organisé un café-rencontre, le 28 mars 2007, en collaboration avec l'Association des étudiants en traduction de l'Université de Montréal. Il s'agissait de répondre aux questions des étudiants de premier cycle qui s'interrogent sur les façons d'entreprendre une carrière en traduction. Trois de nos membres ont donc accepté de discuter avec une quarantaine d'étudiants. L'expérience a permis à l'Ordre d'accroître sa présence sur le campus et de favoriser ainsi sa reconnaissance auprès des étudiants. Nous espérons répéter l'activité sur les autres campus au cours de la prochaine année.

## Les outils de communication

Cette année encore, l'équipe de production de *Circuit* a fait montre d'un professionnalisme et d'un dévouement inégalés. Les numéros, préparés comme d'habitude avec le plus grand soin nous ont permis, entre autres, de mieux



comprendre le monde de la publicité et d'aller faire un tour du côté des provinces atlantiques et de l'autre côté de l'Outaouais. Merci à tous ces bénévoles pour leur remarquable travail!

La refonte du site Internet réalisée l'an dernier nous a fourni l'occasion de communiquer plus efficacement avec nos membres cette année. Ainsi, nous en avons profité pour remanier *L'antenne*. Ce bulletin est maintenant expédié par voie électronique, quatre fois par année. Il est lu par près de la moitié de nos membres, ce qui est excellent pour un bulletin d'information s'intéressant principalement aux activités sociales. *L'antenne express*, quant à lui, joue en quelque sorte un rôle de complément puisqu'il permet de communiquer ponctuellement les nouvelles de dernière heure.

Les membres reçoivent également les offres d'emploi par courriel. La communication par courriel semble du reste bien convenir aux membres. À titre d'exemple, le taux de réponse au Sondage sur la tarification et le salaire des membres a augmenté de plus de 25 %, comparativement aux années précédentes, alors que le sondage était imprimé et expédié par la poste.

Fiers de tous les changements apportés au site Internet, nous avons posé notre candidature pour l'édition 2007 des Mérites du français dans les technologies de l'information. Ce concours, organisé par l'Office québécois de la langue française, vise à souligner la vitalité du français dans les applications logicielles et les produits multimédias interactifs conçus au Québec. Malheureusement, nous n'avons pas obtenu le prix convoité, mais on nous a quand même remis une plaque en guise de reconnaissance de nos efforts.

Nous avons par ailleurs bénéficié d'une belle présence médiatique cette année, à la radio de la SRC, dans le cadre de l'émission *L'heure des comptes*, ainsi que dans les émissions télé *La Quête*, de TFO, et *La Facture*, de la SRC.

### **Changement à la permanence**

Le secteur des Communications a connu un changement de garde à la permanence. En effet, Julie Villeneuve, qui occupait le poste de responsable des Communications a quitté ses fonctions en octobre dernier, après plus de trois ans parmi nous. Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans son nouvel emploi. Catherine Guillemette-Bédard a pris le relais. Sois la bienvenue parmi nous, Catherine!

*La vice-présidente, Communications,  
Nunzia Iavarone, trad. a.*

# Rapport des activités du Comité de rédaction de CIRCUIT




Le Comité a tenu cinq rencontres en 2006-2007 : quatre réunions trimestrielles de production et une réunion de réflexion sur le contenu du magazine au début de l'hiver. Il a en outre assuré la rédaction et la production de quatre numéros consacrés aux thèmes suivants : nos professions dans les provinces de l'Atlantique et en Ontario, à l'extérieur de la région de la capitale nationale, le travail autonome et les mots de la publicité.


Le Comité était constitué des personnes suivantes : Yolande Amzallag, trad. a., Michel Buttiens, trad. a. (directeur), Brigitte Charest, trad. a. (secrétaire), Pierre Cloutier, trad. a., Marie-Pierre Héту, term. a., Gloria Kearns (rédactrice en chef), Didier Lafond, Solange Lapierre, Éric Poirier, trad. a., Eve Renaud, trad. a., et AnneMarie Taravella, trad. a. Cette dernière a présenté sa démission au Comité en fin d'année.

**Michel Buttiens, trad. a.**


# Rapport des activités du Comité des PRIX

Le Comité des prix a pour mandat d'étudier les candidatures au titre de membre d'honneur, au Prix du bénévolat Claire-Stein, à la Médaille du bénévolat Claire-Stein – Nouveau membre, au Mérite OTTIAQ, au prix Mary-Coppin  OTTIAQ et à toute autre distinction s'il y a lieu, et de faire des recommandations au Bureau.

En 2006-2007, le Comité s'est réuni quatre fois. Les membres du Comité étaient Johanne Chevalier, Noëlle Guilloton, Marielle Hébert (jusqu'en juin 2006), Dennis Maloney, Monique Martel (jusqu'en décembre 2006), Karin Montin et Éline Potvin, responsable du Comité.

Le Comité a décerné le prix Mary-Coppin  OTTIAQ à Anne-Marie Cadieux, de l'Université Laval. Le Prix du bénévolat Claire-Stein a été accordé à Chantal Delorme et la Médaille du bénévolat Claire-Stein – Nouveau membre a été remise à Andrée Proulx. Le Comité a reçu également une candidature au Mérite OTTIAQ, celle de Louis Ménard, FCA, qui s'est vu remettre le Mérite à l'occasion du Congrès annuel. Il n'y a eu cette année encore aucune candidature au titre de membre d'honneur.

Le Comité s'est également réuni pour se pencher sur une requête de l'Université Concordia visant à créer une Bourse OTTIAQ-Concordia à l'intention d'un étudiant ou d'une étudiante de première année en traduction. Le montant de la bourse sert à payer les frais d'inscription au congrès et les frais d'adhésion à l'OTTIAQ pour une année en tant que membre étudiant. La première bourse OTTIAQ-Concordia a été décernée à Tatiana Castillo.

Le Comité s'est aussi penché sur une autre question importante : que faire pour inciter les lauréats du prix Mary-Coppin  OTTIAQ à s'inscrire au mentorat et à devenir membre de l'Ordre? Les lauréats reçoivent une bourse de 1 000 \$ et l'inscription gratuite au programme de mentorat de l'Ordre, d'une valeur de 1 000 \$, l'intention du prix étant toujours d'accueillir un nouveau membre au sein de l'Ordre. Or, en cinq ans, deux lauréats ont reçu la bourse de 1 000 \$ et ont choisi de ne pas devenir membre. Le Comité a recommandé que la remise de la bourse de 1 000 \$ soit conditionnelle à la réussite du mentorat. La recommandation a été acceptée.

**Éline Potvin, trad. a.**



# L'OTTIAQ, c'est aussi...

## Membres du Bureau 2006-2007

### Comité administratif

Anne-Marie De Vos, trad. a., *présidente*  
Marielle Hébert, term. a.,  
*vice-présidente, Affaires professionnelles*  
Nunzia Iavarone, trad. a.,  
*vice-présidente, Communications*  
Suzanne Mondoux, trad. a., *trésorière*  
Nathalie Ebnoether, M. A.,  
*administratrice nommée par l'Office*  
*des professions du Québec*

### Autres administrateurs

François Abraham, trad. a.  
Johanne Boucher, trad. a.  
Monique C. Cormier, term. a.  
Yvon Dugal, trad. a.  
Marcel Gagnon, trad. a.  
*(depuis le 19 février 2007)*  
Michelle Gosselin, trad. a.  
Eliane Orléans-Gerstein, int. a.  
*(depuis le 18 septembre 2006)*  
Anne Rogier, int. a., trad. a.  
Wilma Scappaticci, trad. a.

### Autres administrateurs nommés par l'Office des professions du Québec

Abdellatif Chouky  
Nathalie Ebnoether, M.A.  
Renée O'Dwyer, erg., M.A.P.

### Syndics

Léo M. Israël, trad. a., *syndic*  
Murielle Arsenault, trad. a.,  
*syndique adjointe*

### Membres d'honneur

Jacques Boulay, trad. a.  
André P. Clas, trad. a.  
Betty Cohen, trad. a.  
Mary E.C. Coppin, trad. a., term. a.†

Jean-Claude Corbeil  
William Georges Côté, trad. a.  
Jean-Paul Coty†  
Jean Darbelnet†  
René Deschamps, trad. a.  
André Desrochers, trad. a.  
Robert Dubuc, trad. a., term. a.  
Lucien Forgues, trad. a., term. a.  
Paul-André Fournier†  
Jeanne Grégoire†  
Paul A. Horguelin, trad. a.  
Victor C. Jaar, trad. a.  
Jean-François Joly, trad. a.  
Nada Kerpan, trad. a., term. a.  
Claire Laroche-Kahanov†  
Jean-Marie Laurence†  
Paul Galt Michaud†  
Armand Papineau-Couture†  
Marcel Paré†  
Berthe Penvernet†  
Mary Plaiçe, trad. a.  
David M. Stewart†  
François Vézina†  
Jean-Paul Vinay†

### Personnel de la permanence de l'OTTIAQ 2006-2007

au 31 mars 2007

Claude Laurent, notaire, Adm.A,  
*directeur général et secrétaire*  
Katia Nelson, Adm.A,  
*directrice des projets spéciaux*  
Hélène Gauthier, *responsable*  
*des affaires professionnelles*  
Catherine Guillemette-Bédard,  
*responsable des communications*  
Claudette Claveau,  
*adjointe administrative*  
Pauline Pommet,  
*coordonnatrice à l'agrément*

Liliane Bisson, *commis à la comptabilité*  
*et à l'administration*

Elena Harizomenov,  
*secrétaire-réceptionniste*

## Membres des comités de l'OTTIAQ 2006-2007

La présidente ainsi que le directeur  
général et secrétaire sont membres  
d'office de tous les comités. La liste  
ci-dessous présente les membres de  
chacun des comités au 31 mars 2007.

### Comité de direction de la région de l'Outaouais

Anne-Marie De Vos, trad. a., *présidente*  
*et représentante au Bureau*  
Gérald Jalbert, trad. a., *premier vice-*  
*président (jusqu'en décembre 2006)*  
Marcel Gagnon, trad. a., *premier vice-*  
*président (depuis le 19 février 2007)*  
Renée Canuel-Ouellet, trad. a.,  
*deuxième vice-présidente*  
Stéphanie Beaulieu, trad. a., *trésorière*  
Martine Racette, trad. a., *secrétaire*

### Comité de direction de la région de la Capitale-Nationale

Danielle Morisset, trad. a., *présidente*  
*(depuis le 18 septembre 2006)*  
Suzanne Bélanger, trad. a., *présidente*  
*(jusqu'au 17 septembre 2006)*  
Grant Hamilton, trad. a., *vice-président*  
*et responsable de la formation continue*  
Carole LeBel, trad. a., *responsable*  
*des communications*  
Yvon Dugal, trad. a., *trésorier et*  
*représentant au Bureau*  
*(jusqu'au 15 mars 2007)*  
Jérôme Demers, trad. a., *secrétaire*  
*(depuis le 18 septembre 2006) et*  
*trésorier (depuis le 16 mars 2007)*  
Anne Rogier, int. a., trad. a.,  
*membre et représentante au Bureau*  
*(depuis le 18 septembre 2006)*



## Comités spéciaux du plan d'action

### Comité spécial sur la promotion et la signification des titres

Anne-Marie De Vos, trad. a.,  
*responsable*  
Donald Barabé, trad. a.  
Betty Cohen, trad. a.  
Hélène Gauthier\*\*  
Anne Rogier, int. a., trad. a.

### Comité spécial sur la valeur distinctive des services rendus

Anne-Marie De Vos, trad. a.,  
*responsable*  
Georges L. Bastin, trad. a.  
Renée Canuel-Ouellet, trad. a.  
Monique C. Cormier, term. a.  
Hélène Gauthier\*\*  
Catherine Guillemette-Bédard\*\*

### Comité spécial sur l'attraction des candidats et la fidélisation des membres

Anne-Marie De Vos, trad. a.,  
*responsable*  
Catherine Guillemette-Bédard\*\*  
Michelle Gosselin, trad. a.  
Marielle Hébert, term. a.  
Denise Pilote, trad. a.

### Comité spécial sur la révision des structures et modes de fonctionnement (gouvernance et permanence)

Anne-Marie De Vos, trad. a.,  
*responsable*  
Johanne Boucher, trad. a.  
Suzanne Mondoux, trad. a.

## Secteur affaires professionnelles

### Comité de l'agrément

Chantal de Lorme, trad. a., *responsable*  
(depuis le 18 septembre 2006)  
Christine Daguerre-Massieu, int. a.  
Maria Duarte, trad. a., *responsable*  
(jusqu'au 17 septembre 2006)  
Blanca Espinoza, trad. a.  
Lee Heppner, trad. a.  
Pierre Lacoste, int. a.  
Samir Moukal, trad. a.  
Pauline Pomet\*\*  
Alain René, trad. a.  
Hilary Robertson, trad. a.  
Ho-Thuy Vo, term. a.  
(depuis le 18 septembre 2006)

### Conseil d'arbitrage des comptes

Johanne Leclerc, trad. a., *présidente*  
(depuis le 18 septembre 2006)  
Marielle Hébert, term. a., *présidente*  
(jusqu'au 17 septembre 2006)  
Linda Caron, trad. a.  
Nathalie Cartier, trad. a., term. a.  
Valérie Palacio-Quintin, trad. a.  
(depuis le 18 septembre 2006)  
Hélène Gauthier\*\*, *secrétaire*

### Comité de discipline

M<sup>e</sup> Jacques Lamoureux, *président*  
Nycole Bélanger, trad. a., term. a.  
(jusqu'au 17 septembre 2006)  
Pauline Prince, term. a.  
(depuis le 18 septembre 2006)  
Marie Bouchard, trad. a.  
Victor C. Jaar, trad. a.  
Hélène Gauthier\*\*, *secrétaire*

## Comité de la formation

Anne-Marie De Vos, trad. a.,  
*vice-présidente* (jusqu'au 17 septembre  
2006) et *présidente* (depuis  
le 18 septembre 2006)  
Monique C. Cormier, term. a., *présidente*  
(jusqu'au 17 septembre 2006)  
et *vice-présidente* (depuis  
le 18 septembre 2006)  
Philippe Caignon (CREPUQ)\*  
Jeason Morin (MELS)\*  
Georges L. Bastin, trad. a., (CREPUQ)\*

## Comité de la formation continue

Georges L. Bastin, trad. a., *responsable*  
(depuis le 18 septembre 2006)  
Aline Francoeur, term. a., *responsable*  
(jusqu'au 17 septembre 2006)  
Marco André Fiola, trad. a., term. a.  
(jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2006)  
Hélène Gauthier\*\*  
Noëlle Guilloton, term. a.  
(jusqu'au 28 septembre 2006)  
Grant Hamilton, trad. a.  
Éric Léonard, trad. a.,  
(depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2006)  
Geneviève Mareschal, trad. a.  
Carole Poisson, term. a.

## Comité d'inspection professionnelle

Betty Howell, trad. a., *présidente*  
François Gauthier, trad. a.,  
*vice-président*  
Hélène Gauthier\*\*, *secrétaire*  
Don Gilmore, int. a.  
Isabelle Landry, trad. a.  
Carole Trottier, trad. a., term. a.



### **Inspecteurs-conseils**

Louise Brooks, trad. a.

Myrna Castellaro, trad. a., term. a.  
(jusqu'au 31 janvier 2007)

John Duff, trad. a., int. a.

Marie-Madeleine Fraignaud, trad. a.,  
term. a.

Allan Parvu, trad. a.

Élisabeth Rochette, trad. a.

### **Comité de révision**

Guy Bertrand, trad. a., *président*

Linda Ballantyne, int. a.

Denise Della Mora, trad. a., term. a.

Nathalie Ebnoether, M. A.,  
*administratrice nommée*  
(depuis le 18 septembre 2006)

Hélène Gauthier\*\*, secrétaire

Ilda Moreyra Basso, trad. a.

### **Comité spécial sur le mentorat**

#### **Comité restreint**

Marielle Hébert, term. a., *responsable*  
(depuis le 18 septembre 2006)

Marjorie Agrifoglio, trad. a.

François Gauthier, trad. a.

Hélène Gauthier\*\*

Wilma Scappaticci, trad. a.

#### **Consultants (universités)**

Gilles Bélanger, trad. a.

Nycole Bélanger, trad. a., term. a.

Chantal Gagnon\*

#### **Consultants (entreprises)**

Andrée Bachand\*

Sylvain Beauchamp, trad. a.

Stéphanie Beaulieu, trad. a.

Diane Blais, trad. a.

Nathalie Cartier, trad. a., term. a.

Betty Cohen, trad. a.

Jeanne Duhaim, trad. a.

Wilma Elalouf, trad. a.

André Jenkins, trad. a.

Claude Simard, trad. a.

#### **Projet Guide de la pratique professionnelle en terminologie**

Pauline Prince, term. a.,  
*chargée de projet*

#### **Projet Guide de la pratique professionnelle en interprétation**

Anne Rogier, int. a., trad. a.,  
*chargée de projet*

#### **Secteur communications**

##### **Comité de rédaction de Circuit**

Michel Buttiens, trad. a., *responsable*

Yolande Amzallag, trad. a.

Brigitte Charest\*\*\*, *secrétaire*  
(jusqu'au 12 février 2006)

Pierre Cloutier, trad. a.

Catherine Guillemette-Bédard\*\*

Marie-Pierre Héту, term. a.

Gloria Kearns\*

Didier Lafond\*

Solange Lapierre\*

Éric Poirier, trad. a.

Eve Renaud, trad. a.

AnneMarie Taravella, trad. a.

#### **Comité des prix**

Élaine Potvin, trad. a., *responsable*

Johanne Chevalier, trad. a.

Catherine Guillemette-Bédard\*\*

Noëlle Guilloton, term. a.

Marielle Hébert, term. a.  
(jusqu'en juin 2006)

Dennis Maloney, trad. a.

Monique Martel, trad. a. (jusqu'en  
décembre 2006)

Karin Montin, trad. a.

#### **Projet Concours de nouvelles**

Micheline Simard, trad. a.,  
*chargée de projet*

#### **Projet Congrès 2006**

Nunzia Iavarone, trad. a., *chargée de  
projet*

Nathalie Cartier, trad. a., term. a.

Monique C. Cormier, term. a.

Noëlle Guilloton, term. a.

Valérie Palacio-Quintin, trad. a.

Julie Villeneuve\*\*

#### **Projet Journée mondiale de la traduction**

Nunzia Iavarone, trad. a.,  
*chargée de projet*

#### **Projet L'antenne**

Linda Caron, trad. a.,  
*chargée de projet*

\* Collaborateurs externes

\*\* Employées de la permanence

\*\*\* Étudiants inscrits à l'OTTIAQ  
et candidats à l'agrément



**ORDRE DES TRADUCTEURS, TERMINOLOGUES  
ET INTERPRÈTES AGRÉÉS DU QUÉBEC**

2021, avenue Union, bureau 1108  
Montréal (Québec) H3A 2S9  
Téléphone 514 845-4411 • 1 800 265-4815  
Télécopie 514 845-9903  
info@ottiaq.org • www.ottiaq.org

**RÉGION DE L'OUTAOUAIS**

Case postale 1451, succursale Hull  
Gatineau (Québec) J8X 3Y3  
Téléphone 819 920-0249

**RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE**

101, avenue Wilfrid-Laurier  
Québec (Québec) G1R 2K8  
Téléphone 1 800 265-4815

**PRODUCTION DU RAPPORT ANNUEL**

**Coordination**

Catherine Guillemette-Bédard,  
responsable des communications

**Conception graphique et impression**

Mardigrafe

Dépôt légal 2<sup>e</sup> trimestre 2007  
Bibliothèque nationale du Canada  
Bibliothèque nationale du Québec



Ordre des traducteurs, terminologues  
et interprètes agréés du Québec